

**INFO**

2 | 2018

**PSC**

**Dossier**  
**Radicalisation**



### Chère lectrice, cher lecteur,

Notre dernier numéro montrait la nécessité d'instaurer une collaboration interdisciplinaire entre les différents acteurs d'un projet et de créer des réseaux pour appréhender les situations dans leur complexité. Cette démarche est également essentielle si on entend prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent sous toutes ses formes. En effet, toute lutte efficace contre ces dérives passe en Suisse par la collaboration entre les communes, les cantons et la Confédération mais aussi par la participation de la population. Ce sont les principes sur lesquels se fonde le Plan d'action national pour la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent (PAN), adopté en décembre 2017.

Nous vous présentons dans les pages qui suivent quelques exemples choisis de mesures découlant du PAN et qui sont soit en préparation soit déjà opérationnelles. Le plan d'action lui-même, ses domaines et ses objectifs, vous est aussi expliqué dans le présent numéro.

Cantons et villes sont aux avant-postes pour jouer un rôle de pionnier dans la prévention et la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Le canton de Vaud, avec son groupe opérationnel multidisciplinaire et les efforts consentis par l'Union des Villes Suisses en sont de parfaites illustrations.

Le portrait consacré au Bureau de prévention de l'extrémisme et de la violence de Winterthur montre quel potentiel recèle l'interdisciplinarité dans la collaboration institutionnelle.

En soutenant le lancement de quatre projets pilotes à l'enseigne des «Contre-discours et discours alternatifs sur Internet», la plateforme nationale «Jeunes et médias» de l'Office fédéral des assurances sociales (OFS) trace une nouvelle voie. Les enseignements tirés de ces projets permettront aux cantons, aux communes et aux



organisations de la société civile de réaliser de leur côté des projets de contre-discours et de discours alternatifs qui feront encore parler d'eux.

En milieu carcéral, la radicalisation et l'extrémisme sont présents sous plusieurs formes. C'est ce qui a incité le Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP) à proposer un module de formation continue, afin de sensibiliser le personnel pénitentiaire à cette problématique.

Le présent numéro s'ouvre sur la question du sentiment de sécurité des habitants de Suisse en 2017 et de la peur des attentats.

Nous remercions chaleureusement tous les auteurs qui ont contribué à ce numéro et vous en souhaitons une agréable lecture.

**Isaac Reber**, conseiller d'Etat  
Président de la Prévention Suisse  
de la Criminalité

## IMPRESSUM

### Editeur et commande

Prévention Suisse de la Criminalité  
Maison des cantons  
Speichergasse 6  
Case postale  
CH-3001 Berne

Courriel : [info@skppsc.ch](mailto:info@skppsc.ch)  
tél. +41 31 320 29 50

**PSC Info 2 | 2018** est téléchargeable en format PDF, à l'adresse : [www.skppsc.ch/skpinfo](http://www.skppsc.ch/skpinfo).

**PSC Info 2 | 2018** paraît aussi en allemand et en italien.

**Responsable** Chantal Billaud,  
directrice PSC par intérim

**Traduction** fr ADC, Vevey  
it Annie Schirrmeyer, Massagno

**Mise en pages** Weber & Partner, Berne

**Impression** Vetter Druck SA, Thoune

**Tirage** fr: 300 ex. | all: 1350 ex. | it: 150 ex.

**Date de parution** Numéro 2 | 2018, août 2018

© Prévention Suisse de la Criminalité PSC, Berne

# Perception du terrorisme dans la population suisse

S'il est vrai que la menace terroriste s'accroît, il est vrai aussi que la Suisse reste un pays dont les habitants font confiance à leur police et se sentent en grande sécurité.

Les Suisses estiment néanmoins que la menace terroriste est élevée et accordent autant d'importance à la sécurité qu'à la liberté, même si le besoin de sécurité prend le dessus en présence d'un danger tangible. Les attentats terroristes à l'étranger en 2017 ont motivé un tiers des sondés à modifier leur façon de voyager. On a constaté que lorsque des attentats se sont produits dans des pays proches de la Suisse et durant la période du sondage, les personnes interrogées se sentaient moins en sécurité. C'est ce que montrent les résultats de l'étude «Sécurité» qui,

depuis 1999, sonde chaque année l'opinion des citoyens suisses sur la politique extérieure, la politique de sécurité et la politique de défense de leur pays. Sont aussi évalués leur sentiment de sécurité ainsi que leur confiance dans les institutions et les autorités, laquelle est supérieure à la moyenne sur plusieurs années. Et c'est régulièrement à la police que les citoyens suisses font le plus confiance (Szvircsev Tresch et al. 2018, p. 88). En effet, le terrorisme est un sujet omniprésent qui a un effet au quotidien, même en Suisse. Le présent article montre dans quelle mesure le terrorisme influence le sentiment de sécurité général.

menace énumérées. Or, pendant la durée du sondage (du 6 janvier au 11 février 2015) ont eu lieu les attentats islamistes contre la rédaction de l'hebdomadaire satirique Charlie Hebdo, ce qui a pu pousser les sondés helvétiques à évaluer un attentat terroriste plus probable qu'en 2014. Tout comme cela a pu influencer le sentiment général de sécurité dont la moyenne statistique a fortement baissé (Szvircsev Tresch et al. 2015, p. 84).

Dans le contexte des cinq attentats terroristes perpétrés en Europe en 2015, l'étude mesure depuis 2016 le sentiment subjectif de sécurité dans l'espace public (cf. illustration 1). Sont définis comme espace public les manifestations sportives, les concerts et les gares. On constate que le sentiment de sécurité dans l'espace public a fortement baissé entre 2016 et 2017. Au moment de répondre au questionnaire, les participants à l'étude «Sécurité 2017», dont le sondage a été effectué en janvier 2017, ont pu avoir eu présents à l'esprit les attentats terroristes du 22 mars 2016 à l'aéroport et au cœur de la ville de Bruxelles, et surtout celui du 19 décembre 2016 perpétré à Berlin en plein marché de Noël. On peut donc attribuer le recul du sentiment de sécurité dans l'espace public à la proximité tant spatiale que temporelle (Ferst 2017, p. 557). En revanche, les chiffres de la présente étude «Sécurité 2018» montrent que les sondés se sentent à nouveau nettement plus en sécurité dans l'espace public (83%, soit +4% par rapport à 2017). En 2016, on a enregistré dix attentats terroristes, contre sept en 2017 (NZZ, 2107). On peut parler ici de résilience sociétale, autrement dit les individus s'habituent rapidement à de nouvelles situations et adaptent leurs habitudes et leur quotidien en conséquence. C'est le 18 août 2017 qu'a été recensé le dernier attentat terroriste «mis à exécution», une attaque au couteau à Barcelone, avant que ne soit lancé le sondage pour l'étude «Sécurité 2018» (Szvircsev Tresch et al. 2018, p. 82).

## Auteurs

### Thomas Ferst

lic. phil. MAS in Criminology (LL.M.), professeur assistant en sociologie militaire, Académie militaire (ACAMIL) à l'EPFZ et chef de projet scientifique de l'étude «Sécurité»



### Tibor Szvircsev

Tresch Docteur en sc. pol., professeur de sociologie militaire à l'Académie militaire de l'EPFZ, éditeur des études annuelles «Sécurité»



## Quel impact les attentats terroristes ont-ils sur nous ?

En 2014, l'étude cherchait à savoir comment la population évaluait la probabilité que se concrétisent différentes formes de menace. Les sondés pouvaient noter cette probabilité sur une échelle de 1 à 10, 1 signifiant «pas du tout probable» et 10 «très probable». Ainsi, en 2014, les Suisses ont estimé qu'une attaque terroriste était peu probable. Avec une moyenne de 3.8, ce poste s'est retrouvé à l'avant-dernière place des dix formes de menace énumérées. En 2015, cette même question a été posée à nouveau, avec pour résultat que la moyenne pour ce poste était de 4.8 (+1.0), soit une augmentation statistique importante, et était remonté à la quatrième place sur onze formes de

## RADICALISATION

« Dans un lieu public très fréquenté, comme des manifestations sportives, des concerts ou des gares, à quel point vous sentez-vous en sécurité ? »

(en pour cent)

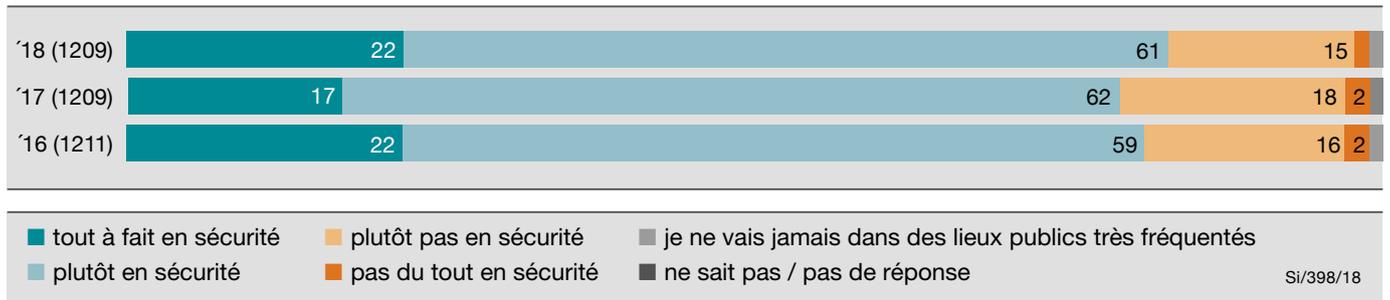
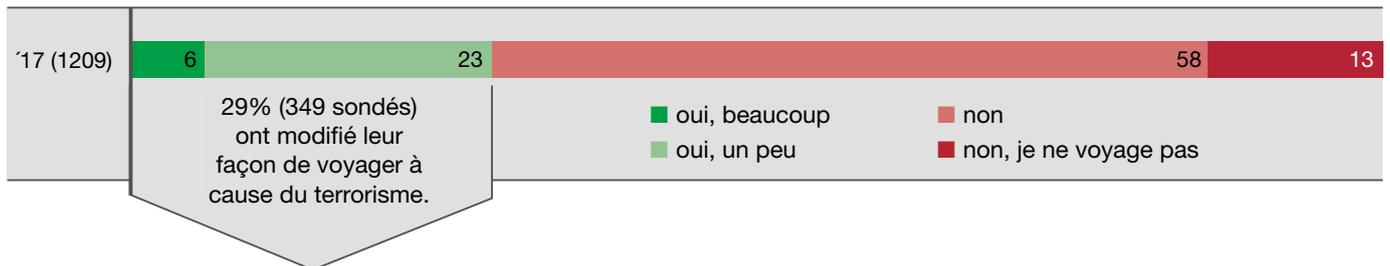


Illustration 1 : sentiment de sécurité subjectif dans l'espace public

« Les attentats terroristes se multiplient à l'étranger. Cela vous a-t-il fait modifier votre façon de voyager au cours de ces dernières années ? »

(en pour cent)



« Vous avez modifié votre façon de voyager. Veuillez indiquer avec quelles affirmations vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord. »

(en pour cent)

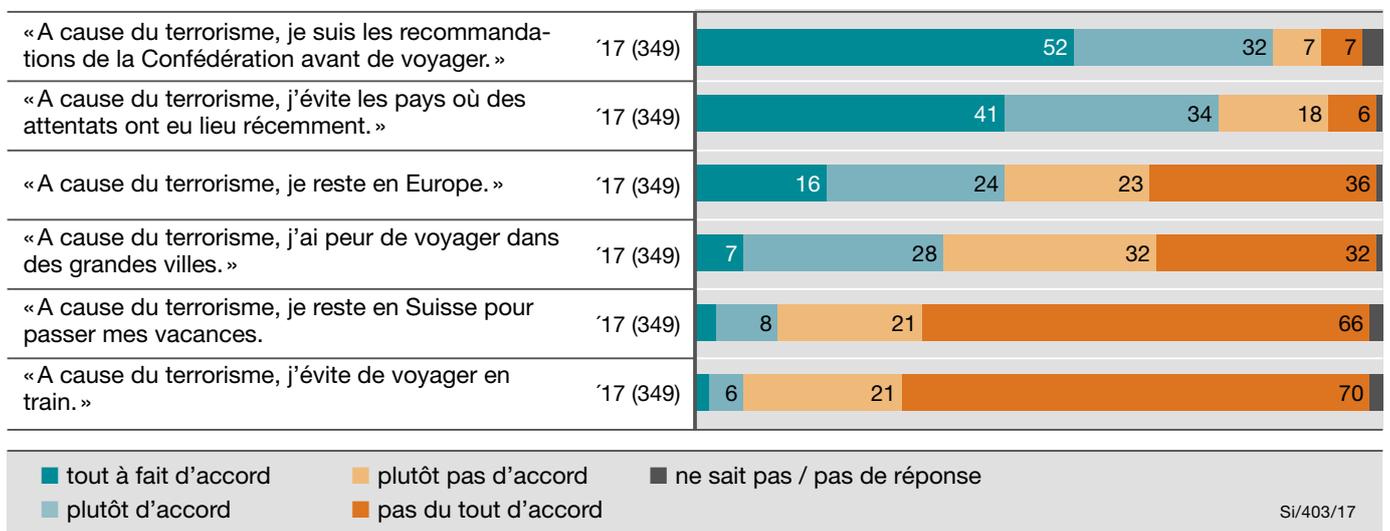


Illustration 2 : modifications dans la façon de voyager

Par ailleurs, on a également constaté qu'en 2017 les attentats terroristes ont eu un impact sur le comportement des citoyens suisses dans leur façon de voyager en général (cf. illustration 2). Pour l'année 2017, 29% des personnes interrogées ont dit avoir modifié leur façon de voyager au cours des deux années précédentes à cause des attentats terroristes à l'étranger. Ce constat vaut aussi pour les personnes qui se disent peu en sécurité dans l'espace public et qui craignent la criminalité en

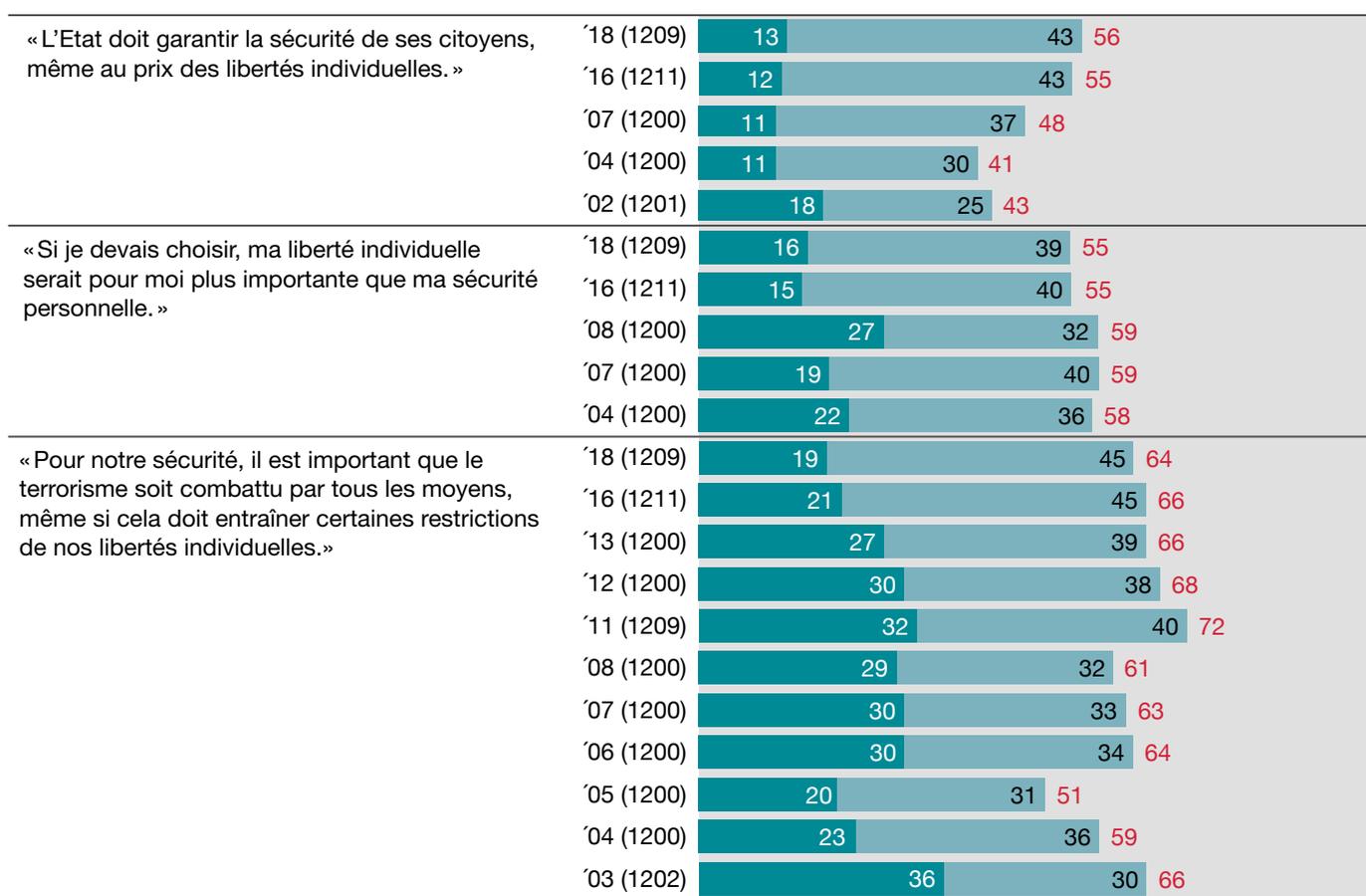
général. L'étude a recherché plus précisément de quelle manière les sondés ont modifié leur façon de voyager. 84% d'entre eux ont suivi les recommandations de la Confédération et 75% disent éviter les pays qui ont été récemment le théâtre d'attentats terroristes. Le terrorisme incite 40% à rester en Europe et 35% craignent d'aller dans une grande ville. 12% restent en Suisse pour leurs vacances et 7% évitent même de prendre le train (Szvircsev Tresch et al. 2017, p. 115 ss., Ferst 2017, p. 557).

### Dans la lutte contre le terrorisme, la sécurité passe avant la liberté

Une autre question, moins régulièrement étudiée, est celle de l'équilibre entre liberté et sécurité (cf. illustration 3). On voit apparaître ici une certaine ambivalence, car aujourd'hui 56% (+1% par rapport à 2016) affirment que la sécurité est plus importante que la liberté, mais en fin de compte 55% (±0% par rapport à 2016) attachent plus de valeur à la liberté. Cela dit, dans un

#### « Quel est votre point de vue par rapport aux affirmations suivantes sur l'Etat et la politique ? »

(en pour cent)



■ tout à fait d'accord  
■ plutôt d'accord

Si/712/18

Illustration 3: équilibre entre la liberté et la sécurité en général et dans un contexte de menace terroriste

contexte de menace terroriste, 64% (-2% par rapport à 2016) des sondés sont d'accord avec l'affirmation suivante: «Pour notre sécurité, il est important que le terrorisme soit combattu par tous les moyens, même si cela doit entraîner certaines restrictions de nos libertés individuelles».

### Points de vue sur le terrorisme

Depuis 2016, les sondés doivent donner leur point de vue sur l'affirmation suivante: «Pour notre sécurité, il est important que nous renforçons la lutte antiterroriste». Les résultats, quasi unanimes, sont toujours aussi élevés

en 2018 avec 89% ( $\pm 0\%$ ). C'est pourquoi il a été décidé dans le cadre de l'étude «Sécurité 2018» d'affiner cette affirmation générale en la subdivisant en six nouvelles affirmations. Les sondés ont un point de vue différencié sur le terrorisme, en ce sens que 93% d'entre eux partagent le point de vue que «malgré toutes les mesures de sécurité, le risque zéro n'existe pas; nous devons donc apprendre à vivre avec un certain degré d'insécurité». 69% des personnes interrogées estiment qu'avec «de meilleures opportunités d'éducation il y aurait moins de terrorisme dans le monde» et 62% pensent que «les attaques terroristes pourront être

évitées si nos mesures de sécurité sont renforcées». 52% sont d'avis que «si la distribution des revenus était plus juste, il y aurait moins de terrorisme», tandis qu'une minorité de 37% trouve que «l'on accorde actuellement trop d'importance à la lutte contre le terrorisme». Enfin, une nette minorité (35%) est d'avis que «l'on pourrait éviter des attentats terroristes si on surveillait mieux les mosquées».

### Bilan

Malgré le spectre de la menace terroriste, les Suisses se sentent toujours très en sécurité en 2018. Aujourd'hui, on constate même qu'un nombre nette-

#### Points de vue sur la lutte contre le terrorisme

(en pour cent)

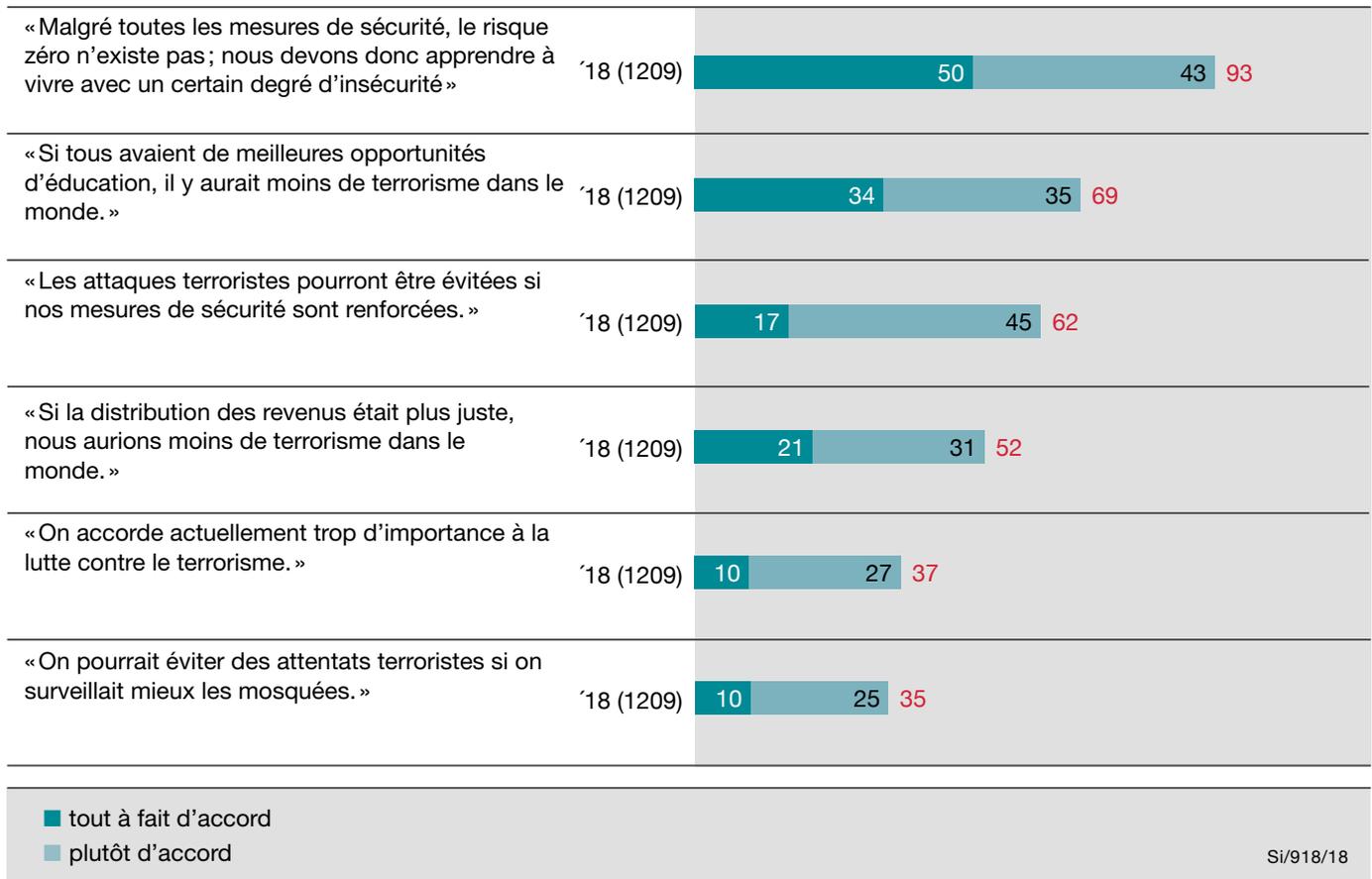


Illustration 4: points de vue sur le terrorisme

ment plus important de sondés se sentent en sécurité dans l'espace public. Quant à la confiance accordée à la police, elle est et reste à un très haut niveau depuis de nombreuses années. Du reste, les personnes qui font confiance à la police se sentent aussi en sécurité dans l'espace public.

L'étude montre aussi que les attentats terroristes ont une incidence sur le sentiment de sécurité des Suisses. Mais comme le sentiment général de sécurité influence le sentiment de sécurité individuel et qu'il est très stable depuis des années, on peut supposer que les attentats terroristes affectent moins le sentiment de sécurité individuel.

Cependant, si un attentat terroriste se produit pendant la durée du sondage, il est possible que les personnes interrogées estiment plus élevée la probabilité d'un attentat. De plus, si ces attentats ont lieu à proximité de la Suisse, le sentiment de sécurité dans l'espace public affiche également une tendance à la baisse.

Il est à noter qu'en 2017, un tiers des Suisses a modifié sa façon de voyager en général.

Par ailleurs, si les sondés accordent généralement autant d'importance à la liberté qu'à la sécurité, dans un contexte de menace terroriste la balance penche du côté de la sécurité. Autrement dit, en analysant les réponses collectées, on peut dire que les Suisses adhèrent davantage à l'idée de combattre les causes plutôt que les symptômes.

Même en période de troubles, les Suisses se sentent en sécurité car ils ont une grande confiance dans leur police, et une majorité est convaincue de l'efficacité d'un dispositif antiterroriste renforcé. Enfin, les sondés sont presque unanimes à estimer que malgré toutes les mesures de sécurité imaginables, le risque zéro n'existe pas, et qu'il faut donc apprendre à vivre avec un certain degré d'insécurité.

### Base de données

Les données de l'étude annuelle «Sécurité» sont récoltées par téléphone. L'échantillonnage est effectué selon la procédure de sélection aléatoire par quotas. Ledit échantillonnage (volume N = 1200 sondés) est donc établi aléatoirement selon le sexe, la région et l'âge sur la base des directives de l'Office fédéral de la statistique. Etant donné que les quotas attribués ont été respectés, l'échantillonnage est représentatif pour l'ensemble des citoyens suisses. En général, l'échantillonnage a une fiabilité de 95%, avec une erreur d'échantillonnage de  $\pm 2.8\%$  au maximum. Autrement dit, une valeur mesurée par nous de 50% pour X fait partie avec une probabilité de 95% de l'ensemble de base (l'ensemble des citoyens suisses), où la fréquence de X se situe entre 47.2% et 52.8%. L'étude «Sécurité» est établie chaque année en collaboration avec l'Académie militaire (ACAMIL) à l'EPF de Zurich et le Center for Security Studies également à l'EPFZ.

Selon un protocole qui a fait ses preuves, avant l'exploitation statistique des questions, la chaire de sociologie de l'Académie militaire (ACAMIL) à l'EPFZ établit une «chronologie d'événements potentiellement créateurs d'opinion», événements survenus au cours de l'année précédente. Cette chronologie est rédigée par le directeur du Center for Security Studies à l'EPFZ et permet de classer les résultats en conséquence.

Pour télécharger l'étude (en allemand, avec résumés en français), rendez-vous sur : <http://www.css.ethz.ch/publikationen/studie-sicherheit.html>

### Bibliographie (en allemand)

**Ferst, Thomas** (2017). *Sichere Schweiz versus unsichere Welt und angepasstes Reiseverhalten*. KRIMINALISTIK Nr. 8-9, 2017, 557-558

**Neue Zürcher Zeitung** (2018). *Terroranschläge in Europa seit 2015*, 16.2.2018. <https://www.nzz.ch/international/chronik-terrorismus-anschlaege-gegen-europaeer-seit-charlie-hebdo-ld.9262>

**Szvirceev Tresch, Tibor; Wenger, Andreas; Ferst, Thomas; Pfister, Sabrina; Rinaldo, Andrea** (2015). *Sicherheit 2015. Aussen-, Sicherheits- und Verteidigungspolitische Meinungsbildung im Trend*. Center for Security Studies, ETH Zürich und Militärakademie an der ETH Zürich

**Szvirceev Tresch, Tibor; Wenger, Andreas; De Rosa, Stefano; Ferst, Thomas; Moehlecke de Baseggio, Eva; Schneider, Olivia; Scurrrell, Jennifer Victoria** (2017). *Sicherheit 2017. Aussen-, Sicherheits- und Verteidigungspolitische Meinungsbildung im Trend*. Center for Security Studies, ETH Zürich und Militärakademie an der ETH Zürich

**Szvirceev Tresch, Tibor; Wenger, Andreas.; De Rosa, Stefano; Ferst, Thomas; Giovanoli, Mauro, Moehlecke de Baseggio, Eva; Schneider, Olivia; Scurrrell, Jennifer Victoria** (2018). *Sicherheit 2018 – Aussen-, Sicherheits- und Verteidigungspolitische Meinungsbildung im Trend*. Militärakademie (MILAK) an der ETH Zürich und Center for Security Studies, ETH Zürich

# Prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent : une tâche commune et interdisciplinaire

Détecter et combattre suffisamment tôt : tel est l'objectif du plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent (PAN), élaboré conjointement et adopté fin 2017 par la Confédération, les cantons ainsi que les villes et les communes.

Les 26 mesures réparties en cinq domaines d'action reposent sur les principes centraux de la collaboration interdisciplinaire et impliquent la société civile. Ces principes sont pris en compte dans la mise en œuvre, dont la responsabilité incombe aux autorités désignées dans le plan d'action en collaboration avec des organisations de la société civile. L'organe de coordination nationale et le programme national d'impulsion de la Confédération, limité à cinq ans, ont pour mission de soutenir la réalisation des mesures.

## Contexte

Le phénomène de la radicalisation et de l'extrémisme violent est passé ces dernières années au rang de défi majeur pour beaucoup de pays, y compris la Suisse, et la menace terroriste reste

élevée dans notre pays compte tenu des attentats commis en Europe ces derniers mois (cf. rapport de situation 2018 du Service de renseignement de la Confédération). C'est dans ce contexte que le Conseil fédéral a adopté en 2015 la Stratégie de la Suisse pour la lutte contre le terrorisme, laquelle est depuis lors mise en œuvre progressivement. Cette stratégie comprend quatre domaines d'action : prévention, répression, protection et prévention des crises. Il est une composante de la mise en œuvre de cette stratégie en combinaison avec l'état des lieux en matière de mesures de prévention de la radicalisation publié par le Réseau national de sécurité le 6 juillet 2016, les trois rapports de la task-force TETRA et le plan d'action de politique étrangère pour la prévention de l'extrémisme violent présenté par le Département fédéral des affaires étrangères en avril 2016 ; le PAN relève du domaine d'action de la prévention.

## Elaboration du plan d'action national

L'élaboration du plan d'action a suivi un procédé de bas en haut permettant à des acteurs issus de différents milieux de faire valoir leurs préoccupations.

Dans le cadre d'un échange interdisciplinaire et sous l'égide de la direction du délégué du Réseau national de sécurité, des groupes de travail composés de représentants des échelons local, cantonal et national ainsi que de certaines personnes de la société civile ont mis au point des propositions concrètes sous la forme de mesures ; ces mesures ont ensuite été validées par le groupe d'accompagnement tripartite. Le plan d'action national s'adresse donc aux autorités politiques des trois échelons étatiques comme aussi aux instances du niveau opérationnel et à la société civile. Il décline une série de recommandations qui visent à empêcher et à lutter contre la radicalisation et l'extrémisme violent sous toutes ses formes, en conformité avec les droits fondamentaux et les droits de l'homme.

## Domaines d'action et principes

Au total, le plan d'action national comprend 26 mesures qui peuvent être combinées entre elles et qui se répartissent entre les cinq domaines d'action suivants :

1. Connaissances et expertise
2. Collaboration et coordination
3. Lutte contre les idéologies et les groupements extrémistes
4. Désengagement et réintégration
5. Collaboration internationale

Sont présentées ci-après les mesures qui illustrent les principes centraux de la coopération interdisciplinaire et l'engagement de la société civile.

## Mesures du plan d'action national

### Collaboration et coordination

Le concept de la collaboration interdisciplinaire favorise le réseautage des acteurs pertinents et facilite l'approche commune. Il présuppose aussi un échange d'informations et d'expériences rapide et coordonné (vertical et horizontal) entre les différentes instances compétentes. La mesure 15 du plan d'action prévoit ainsi la réglemen-

### Auteure

**Janine Aeberhard**

Collaboratrice scientifique  
Réseau national de sécurité (RNS)



DR



*Les mesures prévues par le PAN visent à empêcher et à lutter contre la radicalisation et l'extrémisme violent sous toutes ses formes.*

[www.svs.admin.ch](http://www.svs.admin.ch) → Documentation

tation de cet échange d'informations entre les autorités, notamment par la création d'une base légale pertinente.

Une autre recommandation a pour objet la mise en place d'une gestion cantonale des menaces sur le plan institutionnel. Placée sous la direction de la police, le système doit permettre d'identifier suffisamment tôt le potentiel de danger que peuvent présenter des personnes ou des groupes connus de la police. A l'aide d'instruments adéquats, il doit être possible d'apprécier correctement le potentiel de danger et de le désamorcer par des moyens appropriés (mesure 14).

Pour identifier la radicalisation en germe, il est indispensable de disposer de structures spécialisées qui conseillent l'entourage des personnes concernées et qui interviennent de manière ciblée. La mesure 10 prévoit ainsi que chaque canton, commune ou ville – selon sa taille – désigne une telle structure qui sera à disposition des autorités locales ou des personnes concernées et de leurs proches pour donner des conseils et diffuser des connaissances. Cette structure peut être rattachée

à différentes autorités. L'essentiel est toutefois qu'elle possède un bon réseau afin de pouvoir transmettre les demandes à un service ou à un professionnel compétent en fonction des problèmes identifiés.

### Connaissances et expertise

Il convient en même temps d'offrir aux professionnels des domaines éducation, social et jeunesse, de la police et des établissements pénitentiaires une formation de base et des formations continues adaptées leur permettant d'identifier suffisamment tôt un processus de radicalisation et d'agir en conséquence (mesure 2). Cette recommandation implique aussi la société civile. L'intégration et le soutien de la société civile sont essentiels dans la mesure où son implication appuie des décisions positives, renforce le sentiment de cohésion sociétale et conjure voire même abolit les peurs, les doutes et les tendances à la discrimination. En conséquence, les associations nationales de même que les autorités cantonales et communales devraient également veiller à sensibiliser les responsables et les personnes clés d'associations sportives, culturelles et de loisirs (mesure 5).

### Désengagement et réintégration

Comme le montrent les deux mesures ci-après, sélectionnées dans ce domaine, le traitement des personnes radicalisées requiert aussi impérativement une collaboration interdisciplinaire.

Un catalogue référentiel des mesures envisageables (y c. compétences et processus de collaboration) dans une approche interdisciplinaire est donc recommandé; des mesures qui relèvent d'une part du domaine de la psychologie/psychiatrie-forensique et, d'autre part, du domaine socio-éducatif. Ces mesures devraient pouvoir être appliquées aux personnes radicalisées durant la procédure pénale, lors de l'exécution de la peine (y c. la probation) ou encore en dehors de celle-ci. Dans ce cadre, les besoins et exigences spéci-

fiques aux enfants et aux adultes sont à considérer (mesure 21, a et b).

La mise en œuvre des différentes mesures de désengagement et de réintégration à l'échelon local doit pouvoir s'appuyer sur une expertise basée sur des expériences réalisées aussi bien en Suisse qu'à l'étranger ainsi que sur des études scientifiques portant sur la problématique. À cet effet, il convient de constituer un pool d'experts au niveau national à même de répondre aux attentes des autorités et instances d'exécution et de leur offrir un cadre de référence et l'expertise demandée, y compris sur la dimension du genre. Les experts disposent du savoir reconnu afin de soutenir et conseiller les autorités et instances en charge de personnes radicalisées. Les professionnels de la société civile qui disposent des compétences correspondantes doivent également intervenir en tant qu'experts (mesure 24).

### Mise en œuvre du plan d'action national

La réalisation des mesures contenues dans le plan d'action intervient sur la base des mêmes principes. Car seule une alliance interdisciplinaire des acteurs étatiques et civils peut offrir les moyens adéquats de prévenir assez tôt le phénomène, et de le contrer de manière efficace, et par ailleurs permettre de réintégrer dans la société les personnes radicalisées.

Il convient à cet égard de poursuivre et d'élargir encore les mesures, programmes et initiatives de la prévention universelle, sélective et indicative déjà en cours dans les domaines de la formation, du social, de l'intégration, de la prévention de la violence et de la criminalité ainsi que de la lutte contre la discrimination, et de les compléter avec les mesures du plan d'action national.

Il revient finalement aux autorités compétentes le pouvoir de décider quelles recommandations du plan d'action national sont mises en œuvre, de quelle manière et dans quelle mesure. Car les exigences et les besoins de même que

les structures et les ressources diffèrent sur le fond comme sur la forme selon les régions. En même temps, le soutien politique est indispensable et ce, d'une part pour le large appui et la légitimation du travail des professionnels des services compétents et d'autre part pour le financement des moyens requis pour la réalisation des mesures. Les efforts régionaux se trouvent en outre cautionnés par le programme national d'impulsion et par l'organe de coordination nationale.

### Organe de coordination nationale

L'organe de coordination nationale facilite la mise en réseau des acteurs des

trois niveaux d'organisation politique et de la société civile, comme le proposera le séminaire pour les professionnels organisé le 14 novembre 2018 par la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) sur le thème «lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent». L'organe est en outre compétent pour le transfert de connaissances et d'expériences sur la thématique. Il informe les professionnels sur la littérature spécialisée, les concepts, les brochures et les possibilités de développement; il met aussi des informations à disposition de la population via les sites internet [ch.ch](http://ch.ch) et [www.svs.admin.ch](http://www.svs.admin.ch).

### Programme d'impulsion national

Le programme d'impulsion national, limité à cinq ans, doit permettre à la Confédération de soutenir financièrement des projets actuels ou nouveaux, initiés par les collectivités à l'échelon cantonal ou communal ou par la société civile avec pour objectif de contribuer à la mise en œuvre des mesures du plan d'action national. Ces projets doivent en particulier servir à la sensibilisation, l'information, la transmission de connaissances, le conseil et la formation continue. La réalisation des mesures par la société civile présuppose une étroite concertation avec les autorités.

## Aides financières pour les mesures de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent

Par le biais d'un programme d'impulsion, la Confédération peut soutenir la mise en œuvre du PAN et aider financièrement des mesures qui, sous la forme de projets et de programmes réalisés par les cantons, les communes, les villes ou la société civile, visent à prévenir ou à combattre la radicalisation et l'extrémisme violent. Ces projets et programmes doivent en particulier servir à la sensibilisation, l'information, la transmission de connaissances, le conseil et la formation continue. La réalisation des mesures par la société civile présuppose une étroite concertation avec les autorités.

Toutes les organisations de droit public et de droit privé, avec siège en Suisse, sont admises à déposer une demande de soutien financier ad hoc auprès du Réseau national de sécurité.

### Demandes

Si vous souhaitez déposer une demande d'aide financière, vous devrez considérer les points suivants :

- Votre projet ou programme doit déjà être financé à hauteur de 50% au moins ; le soutien de la Confédération ne dépasse pas le 50% du total des dépenses.
- Les demandes doivent répondre à des conditions précises (cf. notamment art. 2 à 4, 7 et 8 de l'ordonnance et rapport explicatif)
- Directive
- Modèle de budget
- Schéma pour le rapport final

### Pour être complet, votre dossier doit contenir :

- Le formulaire de demande
- Le budget du projet
- Le budget de l'organisme pour l'année en cours ainsi que le budget et le plan de financement pour les années suivantes
- Une copie des statuts en vigueur de l'organisme requérant
- L'extrait actuel du compte ou le dernier rapport annuel ou de gestion de l'organisme requérant

- Un bulletin de versement de l'organisme requérant
- Des informations sur l'organisation du projet

Les formulaires détaillant les critères d'exigence des porteurs de projet sont téléchargeables sur : [www.svs.admin.ch](http://www.svs.admin.ch). La première échéance est le 30 septembre 2018. Les fonds alloués par la Confédération s'étendant sur la période 2019 à 2023, il est possible de poser sa candidature jusqu'en 2022. Le prochain appel à projets aura probablement lieu au printemps 2019.

### Contact

Réseau national de sécurité  
Madame Janine Aeberhard  
Tél. 058 464 43 17  
[janine.aeberhard@gs-vbs.admin.ch](mailto:janine.aeberhard@gs-vbs.admin.ch)

Office fédéral de la police fedpol  
Monsieur Philippe Piatti  
Tél. 058 464 16 74  
[philippe.piatti@fedpol.admin.ch](mailto:philippe.piatti@fedpol.admin.ch)

# Prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent

L'Etat de Vaud a récemment mis en place un dispositif cantonal de prévention en matière de radicalisation et d'extrémisme violent. Il comprend notamment un formulaire de contact en ligne ainsi qu'une permanence téléphonique à disposition de la population 7j/7.

Suite à la multiplication des actes de violence de nature terroriste frappant l'Europe depuis maintenant plusieurs années, la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent est devenue une priorité générale des différents gouvernements nationaux ainsi que des instances européennes. La Suisse aussi demeure concernée par les risques liés à l'extrémisme violent sous ses différentes formes. Dans ce contexte, le canton de Vaud a décidé de se munir d'outil de prévention spéci-

fique, en précisant que ce dernier ne se réfère pas uniquement à l'extrémisme

islamique. Les comportements extrêmes peuvent être de diverses natures et c'est bien l'ensemble des dérives que peut connaître notre société qui sont visées. Du reste, la notion de radicalisation a été interprétée sur la base de la définition du Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, qui le décrit comme «le processus par lequel une personne adopte des positions toujours plus extrêmes sur les plans politique, social ou religieux pouvant aller jusqu'au recours à la violence extrême pour atteindre ses buts». Deux formes de radicalisation sont particulièrement d'actualité, et peuvent être mises en évidence. D'une part la radicalisation politique violente, et d'autre part, la radicalisation religieuse violente. Toutes deux légitiment le recours à des actes de violence et peuvent concerner tous

les mouvements politiques ainsi que l'ensemble des religions.

La réalité du terrain montre que, dans ce domaine, les inquiétudes et les interrogations des citoyens peuvent être profondément variées, ce qui implique un traitement spécifique pour chaque situation. D'autre part, la phase de détection constitue un élément essentiel de la prévention de la radicalisation, en particulier lorsqu'elle concerne un mineur, dans le cadre familial ou scolaire par exemple. Cela explique l'importance des outils facilitant la prise de contact, ils permettent à l'entourage de la personne en question de franchir le pas en sollicitant des conseils de spécialistes avant que la situation n'empire. L'objectif du dispositif est de prévenir la rupture familiale, scolaire

ou professionnelle et de maintenir le lien avec les personnes qui pourraient se tourner vers



Le dispositif vaudois s'articule autour de deux axes principaux: une permanence téléphonique et un groupe opérationnel de prise en charge et de suivi des cas.

## Auteur



**Jean-Christophe Sauterel**  
Police cantonale vaudoise  
Directeur communication et relations avec les citoyens

des idéologies ou des mouvements politiques, sociaux ou religieux extrémistes et violents. Concrètement, la structure instaurée s'articule autour de deux axes principaux : une permanence téléphonique et un groupe opérationnel de prise en charge et de suivi des cas.

### Une permanence téléphonique assurée par la Police cantonale

Afin que la population puisse partager des inquiétudes en raison du comportement d'un proche ou simplement émettre des doutes ou interrogations sur la question en général, une permanence téléphonique a été instaurée au 0800 88 44 00. Disponible gratuitement tous les jours de 6 heures à 22 heures, ce service est assuré par des collaborateurs de la centrale d'engagement et de transmission (CET) de la Police cantonale vaudoise. Ces derniers sont accoutumés à la prise en charge des sollicitations des citoyens puisqu'ils sont chargés de répondre aux appels d'urgence au quotidien. La totalité des opérateurs a suivi une formation spécifique, notamment en profitant des interventions de Géraldine Casutt, du Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC), et de policiers vaudois spécialisés dans le domaine.

En parallèle à la permanence téléphonique, un formulaire de contact en ligne est également disponible sur [vd.ch/radicalisation](http://vd.ch/radicalisation), une démarche qui s'inscrit aussi dans le souci de donner un maximum de possibilités de contact à la population. La facilité d'accès et la garantie d'une protection des données sans faille constituent des éléments fondamentaux du dispositif, qui peuvent se révéler déterminants pour les personnes hésitant à franchir le pas.

### Un groupe opérationnel multidisciplinaire

La structure du dispositif permet à la Police cantonale, dans les éventuels cas où un risque sécuritaire serait avéré, d'engager les moyens nécessaires de manière directe. Une fois ce

premier tri effectué, les informations sont transmises à un groupe opérationnel assurant la prise en charge et le suivi des cas. Ce groupe multidisciplinaire, est composé de quatre personnes : un représentant du Service de protection de la jeunesse (SPJ), un représentant du Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS), un représentant de la Police cantonale vaudoise, ainsi que le Préfet du district de Lausanne qui préside l'entité. Par ailleurs, le groupe opérationnel peut également recourir à d'autres services de l'Etat ou à des partenaires externes s'il le juge utile dans le cadre du traitement des dossiers. Ceci dans le but de proposer les mesures nécessaires à désengager et à réintégrer les personnes impliquées dans des processus de radicalisation et d'extrémisme violent. Ces mesures prennent en compte, par exemple, la prise en charge socio-professionnelle, afin de trouver une formation, une occupation ou un travail aux personnes qui risquent d'être en rupture.

Dans le cadre du dispositif de prévention, un groupe stratégique a également été mis en place et compte, lui, un représentant de chaque département cantonal. La pertinence de l'association de représentants issus de domaines variés comme l'éducation ou la protection sociale n'est pas à démontrer au vu de la nature de la problématique. Dans le contexte sensible de ces dernières années, le respect de la loi fédérale sur la protection des données (LPD) apparaît comme un point crucial. À chaque niveau, les différentes instances assurent la protection des données en jeu, le groupe opérationnel est autorisé à traiter des données personnelles sensibles, en s'appuyant sur un décret adopté par le Conseil d'Etat lui dérivant cette compétence.

### Un dispositif inspiré du projet genevois

Le projet pilote genevois « Gardez-le lien » a servi d'inspiration à l'élaboration du dispositif vaudois. Si les deux

mécanismes sont semblables sur plusieurs aspects, ils diffèrent dans la gestion des sollicitations des citoyens, qui, dans le canton de Vaud, est confiée au CET de la Police cantonale, une structure déjà existante. La plateforme genevoise procède différemment en ayant recours à un organisme indépendant de la police. Dans les deux cas, l'objectif reste le même : travailler en amont pour prévenir la rupture, qu'elle soit familiale, scolaire ou pro-



Le projet pilote genevois « Gardez-le lien » a servi d'inspiration.

fessionnelle, souvent à l'origine des cas de radicalisation. En veillant à offrir à la population un moyen simple et efficace d'exprimer ses inquiétudes vis-à-vis d'une connaissance liée à des idéologies menant à la violence. De plus, les deux dispositifs agissent en étroite collaboration avec le Centre intercantonal d'information sur les croyances, une fondation privée d'utilité publique et indépendante des institutions religieuses. Le CIC est gratuitement à disposition des résidents des cantons de Genève, Vaud, Valais et Tessin pour répondre à leurs questions en lien avec la pratique religieuse, au 022 735 47 50.

# Combattre la radicalisation sous toutes ses formes

L'islamisme n'a pas le monopole de la radicalisation. D'autres formes de radicalisation, diversement motivées, menacent nos valeurs et la cohabitation pacifique au sein de notre société.

La radicalisation peut être le fait aussi bien d'extrémistes de gauche ou de droite, de hooligans, de citoyens haineux qui passent à l'acte individuellement, que de fanatiques religieux.

Dans les banlieues de quelques grandes villes françaises où les ressortissants étrangers d'obédience musulmane sont largement majoritaires, le chômage est tel, surtout chez les jeunes, que nombre d'entre eux embrassent l'islamisme radical faute d'une perspective d'avenir socioprofessionnel.

En Allemagne, si le nombre d'attentats motivés par l'extrémisme de droite reste très élevé – en 2017, il y a eu en moyenne un attentat par jour perpétré contre un centre de requérants d'asile, on constate aussi une visibilité et une médiatisation grandissantes d'organisations xénophobes telles que Pegida.

En Suisse, comme on peut le lire dans le rapport de situation 2018 du Service de renseignement de la Confédération, «le potentiel de violence de l'extrémisme de gauche s'est aggravé. (...) Les actes violents motivés par l'idéologie d'extrême gauche ne sont

pas uniquement dirigés contre des cibles matérielles, mais (...) en particulier contre les forces de l'ordre lors d'engagements de police. Les extrémistes de gauche font preuve d'une très grande agressivité à l'encontre des personnes.»<sup>1</sup>

De plus, les grandes manifestations sportives sont de plus en plus souvent le théâtre d'affrontements violents qui font des blessés tant parmi les forces de l'ordre que parmi la société civile sont blessés.

## Le rôle des villes dans la prévention de la radicalisation

L'augmentation et la diversification des actes de violence extrême touchent toute l'Europe, y compris la Suisse. Comme près des trois quarts de la population suisse vit aujourd'hui dans des zones urbaines, il apparaît que les villes ont un rôle important à jouer dans la prévention de la radicalisation. C'est là que les questions sociétales brûlantes se posent en premier, et, étant donné leur proximité avec la population, c'est d'abord aux instances communales que les citoyens touchés et inquiets vont s'adresser. Les défis à relever sont immenses, mais il y a souvent pénurie de moyens. Il faut donc saluer les efforts que les villes déploient au quotidien pour assurer la sécurité de toute la population.

Afin de soutenir au mieux les villes dans cette tâche titanesque, l'Union des villes suisses s'est très tôt penchée sur la problématique de la radicalisation et y travaille depuis lors intensément.

Ainsi, en juin 2016, nous avons organisé avec la ville de Berne une journée nationale sur le thème de la radicalisation. Ce faisant, nous avons bien montré – notamment en donnant la parole à toutes les parties prenantes – que la prévention de la radicalisation ne peut réussir que si cette tâche est traitée conjointement à tous les niveaux de l'Etat. C'est pourquoi nous avons demandé à la Confédération et aux cantons d'impliquer systématiquement les villes dans les prises de décisions relevant de la sécurité nationale.

Peu après, en septembre 2016, la Confédération et les cantons ont répondu à cette demande en chargeant la plateforme politique du Réseau national de sécurité (RNS) de mettre sur pied, en collaboration avec la Confédération, les cantons, les villes et les communes, un Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent (PAN).

## L'Union des villes : partenaire engagé dans l'élaboration tripartite du PAN

Avec des représentants de plusieurs villes, l'Union des villes s'est tout de suite engagée dans diverses commissions et a travaillé activement sur des sous-projets du PAN. Certes, cette collaboration tripartite fut loin d'être simple du fait des différents acteurs impliqués et des contextes et besoins spécifiques à chacun. Néanmoins, nous avons dès le départ une idée précise sur l'élaboration du PAN et son résultat final: l'Union des villes souhaitait que tous les acteurs importants à tous les niveaux de l'Etat et de la société civile soient impliqués et que soient répertoriés les mesures et instruments existants. Cela a favorisé la collaboration interdisciplinaire et le partage de connaissances existantes et nouvelles.

### Auteure

#### Renate Amstutz

Économiste lic. ès sc. pol., est directrice de l'Union des villes suisses depuis 2008



<sup>1</sup> Service de renseignement de la Confédération «Sécurité de la Suisse» 2018, page 55, sur : <https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/52217.pdf>.



Keystone/Marcel Bieri

*En Suisse, comme nous l'apprend le rapport de situation 2018 du Service de renseignement de la Confédération, c'est surtout l'extrémisme de gauche qui s'est aggravé.*

Les villes tenaient en particulier à bénéficier d'un appui politique pour cette mise en œuvre et d'un soutien financier pour les mesures locales déjà existantes, si tant est que leur modèle est exportable.

Tout en travaillant à l'élaboration du PAN, nous avons mis sur pied un groupe de travail municipal qui offre aux acteurs impliqués une plateforme de partage de connaissances et de discussion sur les défis et les mesures du

moment. Ainsi, nous avons recueilli de nombreuses informations pratiques très précieuses que nous avons pu directement utiliser pour le PAN, car les villes ont déjà à leur actif de nombreuses mesures de prévention mises en œuvre avec succès.

### **Les villes : pionnières en la matière**

Le PAN a été divulgué le 4 décembre 2017. Il est constitué de 26 mesures,

regroupées en cinq domaines d'action, dont la mise en œuvre devrait se faire au cours de ces cinq prochaines années. L'Union des villes et les villes en tant que telles sont coresponsables pour près de la moitié de ces mesures. Il est réjouissant de noter que la totalité des mesures qui leur sont dévolues sont en fait déjà appliquées sous une forme ou une autre dans une ou plusieurs villes. Citons notamment Berne, Winterthour et Zurich qui ont présenté

ce projet à leurs autorités impliquées dans la prévention de la radicalisation et qui ont élaboré plusieurs modèles de protocole opérationnel sur le sujet.

Zurich utilise déjà depuis un certain temps et avec succès un instrument de détection précoce de la radicalisation du nom de «Ra-Prof».

Bâle, Berne, Bienne, Genève, Winterthour et Zurich ont leurs propres structures spécialisées et de conseil en matière de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, lesquelles sont consultées par d'autres villes et communes, des cantons, la Confédération et divers acteurs impliqués.

Les villes de Bienne et de Saint-Gall encouragent la collaboration entre l'Etat et la société civile par le biais d'un dialogue interreligieux, et Reinach organise régulièrement des repas de midi interculturels.

A l'aide de concepts comme la police de proximité ou le modèle «Brückenbauer», les polices municipales de Fribourg, Vernier, Neuchâtel, Zurich, Winterthour ou Berne intensifient la mise en réseau avec la population, consolidant ainsi le rapport de confiance entre elles et les citoyens.

Et enfin, les villes suisses sont également très actives en matière d'échange d'informations et d'expériences au niveau international. Berne est notamment membre de Strong Cities Network, Winterthour participe aux activités du Radicalization Awareness Network (RAN) de la Commission européenne, et Zurich à celle de la Fondation européenne pour la démocratie.

### **Promouvoir l'acquis au lieu de réinventer à chaque fois la roue**

L'Union des villes préconise de se baser avant tout sur les documents existants et de recourir à la traduction, la distribution, la coordination et la formation pour pouvoir les utiliser, afin de multiplier les bonnes pratiques déjà bien rôdées.

Il n'est ainsi pas nécessaire de créer de nouveaux offices spécialisés mais de

mieux mettre en réseau ceux qui existent déjà, de sorte que les citoyens, mais aussi les spécialistes, sachent à quel office (régional) adresser leurs questions. Il appartiendra aux niveaux étatiques supérieurs de dédommager en conséquence ces services supra-régionaux proposés par les offices en place – par exemple au moyen de contrats de prestations entre les services municipaux et le canton concerné.

Il nous apparaît également très important de renforcer la mise en réseau des acteurs de la prévention et d'améliorer l'échange d'informations. Celui-ci devrait davantage reposer sur le principe de réciprocité. Pour l'instant tout se passe de façon encore assez unilatérale: lorsque par exemple un travailleur social fait part de ses soupçons à la police, celle-ci ne l'informe pas de la suite qui a été donnée à sa communication. Or il est très important pour lui d'avoir un retour d'information, car cela lui permettrait de savoir si son évaluation de la situation a été pertinente et d'orienter son travail en conséquence.

Par ailleurs, pour agir là où aucune des mesures prévues dans le PAN n'a encore été appliquée, et donc pour faire avancer la mise en œuvre de ce dernier, le Conseil fédéral a approuvé le financement d'un programme d'impulsion pour plus de cinq millions de francs. L'Union des villes se réjouit de cette possibilité de financement initial, car si au niveau communal il existe une forte volonté de lutte contre la radicalisation, ce sont souvent les moyens financiers et en personnel qui manquent.

### **Pour une mise en œuvre tripartite durable**

L'ordonnance relative au programme d'impulsion PAN prévoit la possibilité de demander des subventions pour des mesures tant nouvelles que déjà existantes. Dans l'intérêt de la durabilité et de la démultiplication des effets, l'Union des villes souhaite que ces subventions soient octroyées en priorité aux requêtes qui ont pour objectif de

faire connaître les bonnes pratiques locales, afin de favoriser l'utilisation des expériences et la multiplication des instruments.

D'entente avec les bailleurs de fonds, nous préconisons en outre que les demandeurs s'acquittent d'une contribution aussi conséquente que possible. Du reste, les villes le font déjà, avec pour résultat que la majorité des mesures déjà mises en œuvre avec succès dans le domaine de la prévention de la radicalisation ont un ancrage local – tant du point de vue du contenu que du financement. De ce fait, l'Union des villes estime que le texte de l'ordonnance doit être interprété de sorte que tout ou partie des prestations fournies avant la demande de subvention puissent être prises en compte le moment venu.

Pour la réussite de la mise en œuvre du PAN, il est donc essentiel que ces mesures soient ancrées localement. A cet égard, les communes jouent un rôle clé dans le choix des mesures à soutenir, car ce sont elles qui connaissent le mieux la situation sur place. L'Union des villes souhaite donc que la structure d'accompagnement relative à la mise en œuvre du PAN ne réunisse pas seulement les divers acteurs de la Confédération et des cantons, mais aussi des représentants des villes et des communes en nombre suffisant afin de poursuivre au mieux cette collaboration tripartite.

### **L'Union des villes suisses**

L'Union des villes suisses compte 132 membres. Elle défend les intérêts des villes, des agglomérations et des communes urbaines de Suisse, représentant ainsi quelque trois quarts de la population suisse. Ces régions sont aussi responsables de 84% de l'activité économique du pays.

# Bureau de prévention de l'extrémisme et de la violence

Tisser des liens, transmettre des informations sur la radicalisation, l'extrémisme et la prévention de la violence et proposer des conseils à bas seuil dispensés par des spécialistes et des personnes de référence : autant de tâches que la municipalité de Winterthour considère comme étant de son ressort.

En décembre 2014, Winterthour a pour la première fois été confrontée au problème de la radicalisation djihadiste, avec le départ en Syrie d'un frère et d'une sœur mineurs. Il s'est alors avéré qu'il ne s'agissait pas d'un cas isolé ; au moins six autres personnes domiciliées à Winterthour se sont enrôlées dans le djihad ou ont été arrêtées par les services de sécurité alors qu'elles tentaient de quitter le pays. Ces événements ont fortement ébranlé la population, mais aussi certains professionnels. Face à ce phénomène totalement nouveau, la ville de Winterthour a réagi en créant le Bureau de prévention de l'extrémisme et de la violence (FSEG), le 1<sup>er</sup> octobre 2016. Le FSEG a été intégré au Département des affaires sociales.

## Relier au lieu d'enrôler

Winterthour jouit d'une longue tradition dans la gestion interdisciplinaire et en

réseau de problématiques complexes. Aussi, dans le domaine de l'extrémisme, le bureau a-t-il également pu s'appuyer sur des modèles de coopération éprouvés et développer, en collaboration avec les principaux partenaires du réseau, une structure de travail composée de la direction stratégique-politique, du groupe spécialisé et du réseau de prévention de l'extrémisme et de la violence. Grâce aux nouveaux organes de travail, les relations sont optimisées, les doublons sont évités et les modestes ressources sont investies de la manière la mieux ciblée possible.

Le but du groupe spécialisé est de faciliter un échange simple et rapide entre les acteurs impliqués dans le domaine de la prévention de l'extrémisme et de la violence. Outre le responsable du bureau, cet organe se compose du service «Brückenbauer» de la police municipale et du responsable du bureau de promotion de l'intégration. Ses tâches consistent à procéder régulièrement à des évaluations de la situation, à se réunir pour échanger des informations, à répondre à des questions techniques et à soutenir le Conseil municipal dans l'examen et l'appréciation de sujets d'actualité.

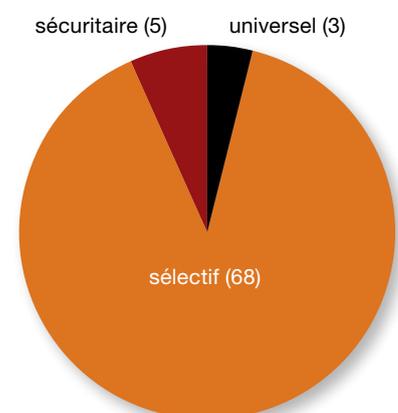
Le réseau de prévention de l'extrémisme et de la violence, qui chapeaute la coopération dans ce domaine, s'ins-

crit dans l'approche globale adoptée par la ville de Winterthour. Il est conçu comme un forum destiné à permettre aux acteurs compétents d'établir des liens thématiques, de s'informer mutuellement sur des projets locaux en cours et d'échanger des informations techniques sur la prévention de l'extrémisme et de la violence. Les tendances générales qui se dégagent dans le domaine de la violence et de l'extrémisme peuvent être présentées au sein du réseau. Si nécessaire, des mesures de prévention coordonnées peuvent alors être décidées par les divers intervenants.

Outre le développement du réseau et le transfert de connaissances sous la forme d'ateliers, d'exposés et de préparation de matériel d'information sur la radicalisation, l'activité principale du bureau de Winterthour contre la radicalisation réside dans l'exploitation d'un centre de consultation à bas seuil.

## Offrir des conseils anonymes et faciles d'accès

Le FSEG est connu non seulement à Winterthour mais aussi dans l'ensemble de la Suisse comme un centre de consultation anonyme et facile d'accès. Entre octobre 2016 et fin mars 2018, le bureau a reçu 76 demandes, dont 58 en lien avec Winterthour. Dans la mesure du possible, les demandes externes ont



*Demandes de conseil adressées au FSEG Winterthour entre octobre 2016 et fin mars 2018.*

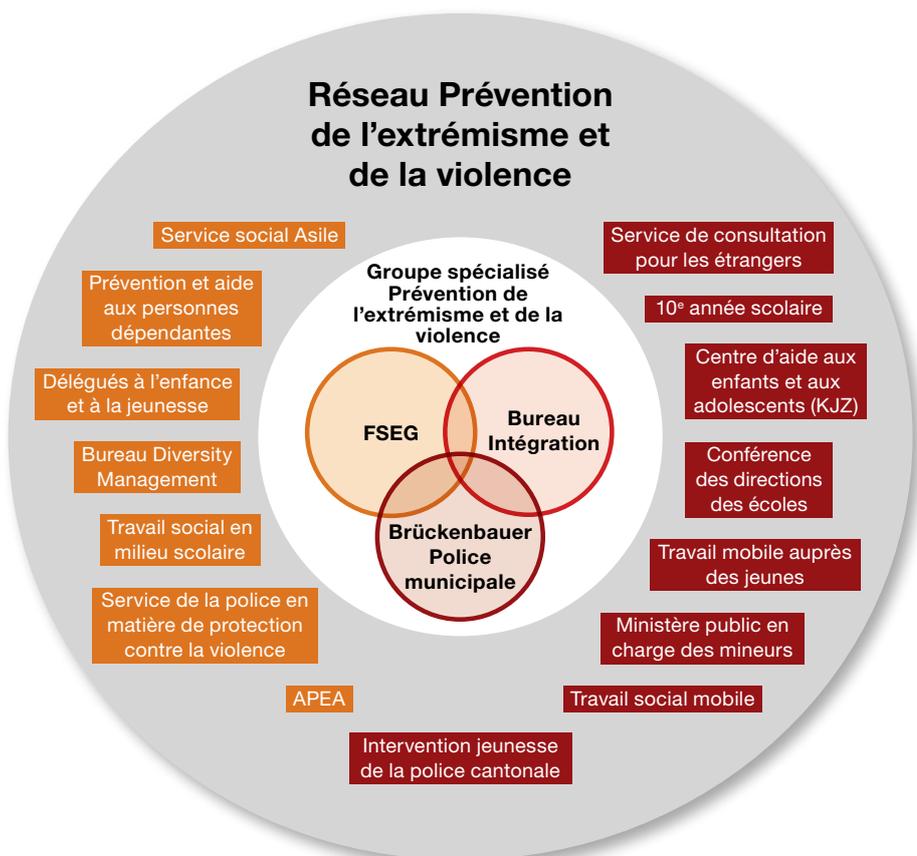
### Auteur

#### Urs Allemann

Urs Allemann, MAS en supervision, coaching et médiation à la HES de Zurich (ZFH) / assistant social HES

Bureau de prévention de l'extrémisme et de la violence, à Winterthour





Structure opérationnelle et relationnelle du réseau de prévention de l'extrémisme et de la violence, à Winterthour.

### Les tâches du FSEG

- direction technique, responsabilité du traitement de la prévention de l'extrémisme et de la violence au sein de l'administration de la ville ;
- point de contact pour toutes les questions relatives à la radicalisation et à l'extrémisme ;
- développement de connaissances spécifiques (y compris vue d'ensemble du paysage et des acteurs religieux) ;
- élaboration de schémas opérationnels et de listes de contrôle ;
- conseils et réseautage à l'intention des équipes de terrain, de l'administration de la ville et de la population ;
- coordination de différents services compétents ;
- évaluation des risques ;
- communication externe et interne.

été dirigées vers un autre centre ou ont fait l'objet d'une brève consultation par téléphone.

Le nombre relativement élevé de demandes externes (18) résulte de ce que Winterthour a longtemps été l'un des premiers points de contact médiatisés en Suisse alémanique. À cela s'ajoute le fait qu'en dehors de Winterthour, les points de contact et les procédures de déclaration font défaut. Avec la mise en œuvre du plan d'action national contre la radicalisation et l'extrémisme violent la situation devrait peu à peu changer à cet égard.

Dans l'intervalle, toutes les demandes de conseils sont enregistrées selon une méthode statistique. De manière générale, elles peuvent être classées en trois catégories : les demandes de type universel (questions générales sur des groupements politiques et religieux), de type sélectif (questions de personnes en contact avec des individus ou des groupes potentiellement en

danger) et de type sécuritaire (avec soupçon de mise en danger de la personne elle-même ou d'un tiers). La grande majorité des demandes ont été de type sélectif (68 sur 76).

Cinq demandes ou déclarations concernaient des personnes présentant des signes de radicalisation grave et une propension à la violence s'accompagnant d'une mise en danger de soi ou d'autrui. Le cas échéant, il est indiqué de solliciter l'intervention de la police ou des services de sécurité, dans la mesure du possible conjointement avec l'auteur de la demande. Dans les demandes de conseils de type sécuritaire, la ligne rouge de l'illégalité a été franchie. Durant les 18 premiers mois de son existence, le FSEG a travaillé cinq fois avec le service de protection contre la violence de la police municipale de Winterthour dans le cadre de ces consultations.

### Se préparer aux futurs phénomènes de violence

Les phénomènes de violence sont étroitement liés à l'évolution sociale et culturelle de la société et surviennent souvent par vague. Ainsi, la Suisse a-t-elle été confrontée aux émeutes des jeunes dans les années 50, aux Beatniks dans les années 60, à la criminalité des groupes rock dans les années 70 puis au mouvement des années 80. Dans ce domaine, il est donc indispensable d'établir un réseau de prévention stable permettant de réagir aux tendances (p. ex. extrémisme de gauche et de droite, djihadisme, hooliganisme), de réduire les facteurs de risque par des mesures ciblées et de mettre en place des facteurs de protection. Pour ce faire, il est essentiel de disposer de structures jouant, à l'image du bureau de prévention de l'extrémisme et de la violence de Winterthour, un rôle de spécialiste et de plateforme, afin de pouvoir réagir rapidement et avec professionnalisme aux futurs phénomènes de violence qui relèvent à la fois de la sécurité et du domaine social.

### Profiter de la densité de l'espace social de Winterthour

La taille de Winterthour est idéale pour y introduire des mesures de prévention locales et ciblées. Alors que dans les communes plus petites la demande de services spécialisés est trop faible et que dans les villes plus grandes les projets de prévention se font souvent concurrence, le FSEG de Winterthour peut s'appuyer sur des offres standard existantes, comme par exemple le travail auprès des jeunes, l'encouragement à l'intégration et la prévention policière. L'un des défis à venir consistera notamment à renforcer la collaboration au sein de ces structures et à développer ensemble de nouvelles offres et prestations pour prévenir la violence et de l'extrémisme.

### Améliorer la qualité du conseil

Au moment de la création de ce point de contact à bas seuil pour les questions liées à la radicalisation et à l'extrémisme, Winterthour était l'une des premières villes en Suisse à proposer des ressources dans ce domaine et ne jouissait donc d'aucune expérience préalable. Il lui était dès lors difficile de savoir à quelles problématiques le bureau serait réellement confronté. Après une année et demie d'existence, une première série de normes a pu être établie. Il s'agit aujourd'hui de les développer en concertation avec les autres services cantonaux et municipaux. Parmi les normes restant à définir figurent, outre les critères de distinction entre les demandes de type universel, sélectif et sécuritaire, la professionnalisation de la gestion de la protection des données et de l'accès aux services, ainsi que l'élaboration de profils de compétences pour les conseillers.

### Renforcer la prévention universelle

Après une année et demie de pratique, il apparaît de manière générale que les demandes se multiplient souvent suite



### Exemple de cas de type sélectif : une élève religieuse

*(L'exemple a été anonymisé et modifié)*

Un enseignant d'une école professionnelle s'inquiétait pour une élève qui avait commencé à pratiquer l'islam. Elle suivait les préceptes religieux, portait un voile et s'exprimait régulièrement sur la religion durant les cours, parfois de manière assez agressive. Elle avait ainsi prêté à une camarade musulmane qu'elle irait en enfer si elle ne respectait pas les lois islamiques. L'enseignant ne savait pas trop comment se comporter face à cette situation. La consultation a clairement révélé qu'un entretien avec l'élève et ses parents s'imposait. Le cadre et le contenu de l'entretien ont préalablement été définis avec l'enseignant, dans le but d'identifier les motivations de la jeune fille et de découvrir dans quel milieu elle évoluait. Il est ressorti de l'entretien que l'élève, en quête de ses racines, s'était plongée dans l'étude de

l'islam et souhaitait être prise au sérieux dans l'exercice de sa religion. Lors de la discussion, elle est parvenue à mettre des mots sur ce qu'elle ressentait et a bénéficié d'une certaine compréhension de la part de ses parents. Aucune tendance à la radicalisation ni aucune appartenance à un groupe radicalisé n'ont pu être observées. L'enseignant a par ailleurs expliqué à l'élève que ses camarades de classe ne toléreraient pas ce genre de déclarations.

L'école a profité de cet incident pour charger le FSEG d'organiser à l'intention de l'équipe enseignante un atelier sur la manière de gérer des témoignages religieux agressifs. En plus d'acquérir des connaissances de base sur l'islam et l'extrémisme, les enseignants ont eu l'occasion de se pencher sur différentes problématiques et situations et de discuter des actions envisageables.

à des événements (attentats, attaques, faits de guerre exceptionnels, etc.) On peut en conclure que les attentats compromettent la capacité de résistance de la population et que les événements inhabituels font croître le sentiment d'insécurité. La tolérance de la population peut également être mise à mal par des facteurs extérieurs, ce qui se traduit parfois par des réactions exagérées ou des attitudes d'évitement et de discrimination de certains groupes marginaux. Pour contrer ce genre d'évolution, le bureau s'attachera désormais davantage à transmettre des

valeurs démocratiques fondamentales et à favoriser une lecture plus critique des informations fournies sur la toile (fake news, etc.). Outre la population dans son ensemble, les efforts déployés à cet égard cibleront tout particulièrement les enfants et les jeunes de la ville de Winterthour. Parvenir à développer la résilience des enfants et des adolescents face aux visions antidémocratiques du monde et leur enseigner à défendre leurs propres opinions sont des éléments essentiels pour prévenir durablement les tendances à la violence et à l'extrémisme.

# Des discours pour prévenir la radicalisation sur Internet : un projet suisse de la plateforme nationale Jeunes et médias

Aujourd'hui, l'extrémisme politique et religieux sur Internet n'est plus un phénomène marginal. On pourrait même le qualifier de phénomène de masse. La radicalisation, c'est-à-dire le processus qui conduit des personnes à devenir extrémistes, passe en outre de plus en plus souvent par Internet. Aussi les contenus islamistes sont-ils particulièrement présents sur Facebook et sur YouTube, mais aussi dans les colonnes de commentaires des portails d'information.

Au-delà des adultes, le problème touche aussi largement des enfants et des adolescents. Alors que certains d'entre eux tombent par hasard sur ces contenus en ligne, d'autres les recherchent activement. Les jeunes sont particulièrement sensibles à la propagande prônant un extrémisme violent.

Les compétences médiatiques et le savoir étant considérés comme des facteurs de protection contre la radicalisation

sur Internet, il est important de proposer des offres informatives pouvant intéresser les adolescents et d'atteindre les jeunes par le biais des plateformes qu'ils fréquentent. Si encourager l'esprit critique à l'égard des contenus véhiculés par les médias continue de faire ses preuves, la méthode consistant à diffuser des contre-discours et des discours alternatifs contre l'extrémisme sur Internet, notamment sous la forme de vidéos ou de messages textuels/imaginés, se révèle prometteuse. Cette méthode vise avant tout à contrebalancer les contenus trompeurs et polarisants et à susciter la réflexion. Les contre-discours déconstruisent, démystifient et discréditent directement les messages extrémistes, notamment en leur opposant des arguments idéologiques ou théologiques, en maniant l'humour ou en démasquant les impostures, les mensonges, la désinformation, etc. Les discours alternatifs

positifs proposent quant à eux des messages différents : ils sont pour au lieu d'être contre. Ils transmettent des contenus positifs sur le vivre ensemble, l'ouverture à l'autre, l'intégration sociale, la démocratie.

## Projet d'évaluation axé sur l'identification de bonnes pratiques

En Suisse, il n'existe que peu d'expériences concernant l'application des méthodes de contre-discours ou de discours alternatifs, et moins encore d'études d'évaluation. La réalisation de quatre projets pilotes sur le territoire helvétique permet pour la première fois de tester ces méthodes et d'en déceler les facteurs de succès et les écueils. Dans le cadre de son thème prioritaire pour 2017 et 2018 «Prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation en ligne», la plateforme nationale «Jeunes et médias» de l'Office fédéral des assurances sociales (jeunesetmedias.ch) a mis sur pied un projet d'évaluation national, qui apporte un soutien financier et un accompagnement scientifique à quatre projets extrascolaires. Le but de ce projet est d'identifier et de diffuser des bonnes pratiques dans le domaine des contre-discours ou des discours alternatifs destinés à prévenir la radicalisation en ligne. Il s'agit là de l'une des mesures prises dans le cadre du plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent (mesure 20: Empêchement de la radicalisation, en particulier via Internet, par des contre-discours ou des discours alternatifs).

Après un appel d'offres lancé en juin 2017, quatre projets pilotes extrascolaires ont été retenus. Ils consistent à développer et à tester des approches innovantes et impliquant des jeunes pour prévenir l'extrémisme violent en Suisse. Tous ont pour objectif à long terme d'empêcher que des jeunes se radicalisent en réponse à des idéologies extrémistes de nature politique ou religieuse conduisant à la violence et à l'isolement social. L'évaluation externe

### Auteure

#### Colette Marti

Responsable de projet, collaboratrice scientifique de la plateforme nationale Jeunes et médias, Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Domaine famille, générations et société (FGS), Secteur Questions de l'enfance et de la jeunesse (EJ)



visé, d'une part, à promouvoir la qualité des projets en établissant des points de référence pour le perfectionnement et l'optimisation des projets pilotes (volet formatif) et, d'autre part, à aboutir à de nouveaux constats (volet sommatif). Elle s'attache à identifier les facteurs de succès de la méthode, de la démarche et des stratégies appliquées pour atteindre les groupes cibles. À partir des expériences accumulées, des recommandations sont par ailleurs formulées en vue de l'élaboration de contre-discours et de discours alternatifs.

Sur le plan technique, les projets sont suivis par la plateforme nationale Jeunes et médias, qui est épaulée pour cela par un groupe d'experts avérés dans les domaines de l'extrémisme, de la radicalisation, des religions, du dialogue interculturel et de la communication en ligne; ceux-ci accompagnent le projet de prévention tout au long du processus et le font bénéficier de leurs connaissances et de leurs conseils. Le suivi est notamment assuré dans le cadre d'ateliers communs réunissant tous les porteurs de projet et par le biais de la validation des discours avant leur publication.

### Quatre projets pilotes : une vision commune en quatre déclinaisons

Les projets pilotes sont en cours de réalisation et s'achèveront au plus tard en décembre 2018. Si tous les projets associent des partenaires locaux et partagent une vision commune, ils se distinguent par leurs objectifs concrets, leur mise en œuvre (vidéos, blogs, mèmes, clips animés), la méthode choisie (discours alternatifs, contre-discours ou les deux) et leur groupe cible.

#### #Winfluence : des clips animés pour combattre l'exclusion et la radicalisation

Le projet #Winfluence de Jugendinfo Winterthur est mené en collaboration avec le service de prévention de la vio-

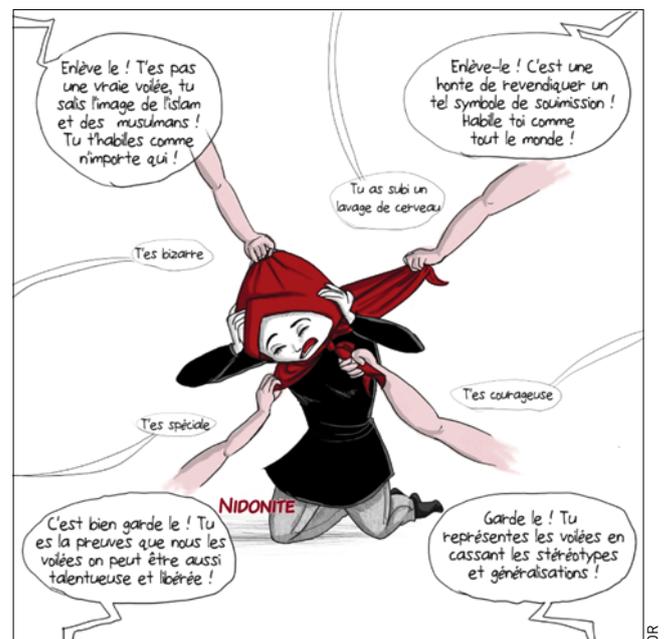


#Winfluence : des clips animés pour combattre l'exclusion et la radicalisation.

lence et de l'extrémisme et le délégué à l'enfance et à la jeunesse de la ville de Winterthur ainsi qu'avec l'association JASS (Just a simple scarf). Dans le cadre d'ateliers d'improvisation théâtrale, une douzaine de jeunes âgés de 14 à 18 ans élaborent, sur un mode participatif, des contre-discours et des discours alternatifs en réponse à la propagande extrémiste. Ceux-ci sont ensuite transposés en six clips vidéo courts et divertissants diffusés sur Facebook, Instagram et YouTube. Les groupes cibles sont les adolescents et les jeunes adultes présentant un risque élevé de radicalisation, la population hostile et sceptique à l'égard de ceux qui pensent autrement, ainsi que les groupes victimes de rejet. Par ailleurs, cinq jeunes «winfluenceurs» entrent en contact avec leurs pairs, sous des pseudonymes, par le biais de médias sociaux et se tiennent à leur disposition, sur une application de messagerie instantanée destinée aux jeunes, pour aborder des thèmes comme l'extrémisme, la propagande extrémiste et la radicalisation. Le groupe de jeunes pairs est accompagné tout au long du processus par des professionnels. Sites Internet du projet: [www.jugendinfo.win/winfluence](http://www.jugendinfo.win/winfluence) et [www.jass-mit.ch](http://www.jass-mit.ch)

#### #KnowIslam : des mèmes et des vidéos pour promouvoir un islam pacifique et humaniste

Le projet #KnowIslam de l'Institut für interkulturelle Zusammenarbeit und Dialog s'adresse aux jeunes musulmans de 14 à 18 ans et aux jeunes adultes jusqu'à 25 ans dans toute la Suisse. Dès le moment où des jeunes recherchent des informations et des réponses à leurs questions sur Internet, ils sont engagés dans un processus. Le projet #KnowIslam intervient à ce stade avec des vidéos explicatives courtes et simples pour YouTube et des mèmes pour Facebook et Instagram afin d'aider les jeunes à réfléchir à leur foi et à leur vie quotidienne. Il importe que les jeunes musulmans et musulmans acquièrent des connaissances sur un islam pacifique et humaniste, aient un regard critique sur leur religion et leur culture, se forgent leur propre opinion et trouvent une réponse différente de celle véhiculée par la propagande islamiste. L'objectif de ces vidéos est de «traduire» les questions religieuses possibles en questions éthiques et sociales générales, et de montrer que la religiosité peut être une ressource – mais de loin pas la seule – du vivre ensemble. Site Internet du projet: [www.knowislam.ch](http://www.knowislam.ch)



Blog illustrant le projet #PositivIslam.

### #PositivIslam : un blog pour traiter de l'appartenance et de l'identité

Le projet #PositivIslam du Centre suisse Islam et société (CSIS) a pour objectif de créer une communauté bilingue (FR et IT) de jeunes bloggeurs, hommes et femmes, musulmans ou non, âgés de 18 à 30 ans, chargés de rédiger des articles brefs, de diffuser des vidéos courtes et d'interagir avec des internautes sur une plateforme en ligne. Les bloggeurs produisent régulièrement des contre-discours et des discours alternatifs proposant une lecture différente de celle des discours de propagande radicale sous la forme d'articles, de dessins, d'animations ou de vidéos. Ces interventions reposent sur les expériences quotidiennes faites par les bloggeurs dans leurs multiples appartenances et illustrent concrètement les processus de réflexion identitaire qu'ils développent. Dans le cadre d'ateliers méthodologiques, les bloggeurs partagent leurs expériences et

apprennent à réfléchir de manière critique aux messages extrémistes. Site Internet du projet : [www.positivislam.ch](http://www.positivislam.ch)

### #SwissMuslimStories : portraits et histoires de personnes musulmanes en Suisse

L'objectif de la campagne de courts-métrages #SwissMuslimStories, menée par l'association Ummah (Jeunesse musulmane de Suisse), est de briser les clichés sur les personnes musulmanes en Suisse et d'introduire une perspective nouvelle, jeune et créative dans le débat sur la place de l'islam en Suisse. L'élément central de la campagne est une série d'une douzaine de courtes vidéos, conçues comme des portraits et des histoires, diffusées sur différentes plateformes de médias sociaux. L'idée est d'utiliser des histoires individuelles pour illustrer la participation des personnes concernées à la vie sociale. Le fait de montrer la pluralité et la diversité des conceptions et des

pratiques religieuses permet de diffuser l'idée que celles-ci peuvent tout à fait coexister. Les portraits servent également de modèles positifs pour les jeunes musulmanes et musulmans. La campagne s'adresse à un large public, mais principalement aux adolescents et aux jeunes adultes, de confession musulmane ou non. Site Internet du projet : [www.swissmuslimstories.ch](http://www.swissmuslimstories.ch)

### Publication des résultats de l'évaluation

Le rapport d'évaluation sera présenté le 23 mai 2019 à Berne dans le cadre du 4<sup>e</sup> Forum national pour la protection de la jeunesse face aux médias. Les principaux résultats et bonnes pratiques des projets pilotes et les recommandations formulées à l'intention des cantons, des communes et des organisations concernées seront résumés sous une forme attrayante dans une brochure. La publication sera disponible au plus tard fin 2019.

# Radicalisation et extrémisme en milieu carcéral

Une nouvelle offre de formation continue consacrée à la radicalisation et à l'extrémisme violent vise à sensibiliser le personnel des établissements suisses de détention.

#### Auteure

#### Eliane Zimmermann

Économiste d'entreprise ES, formatrice avec brev. féd. EP, responsable de la formation continue au



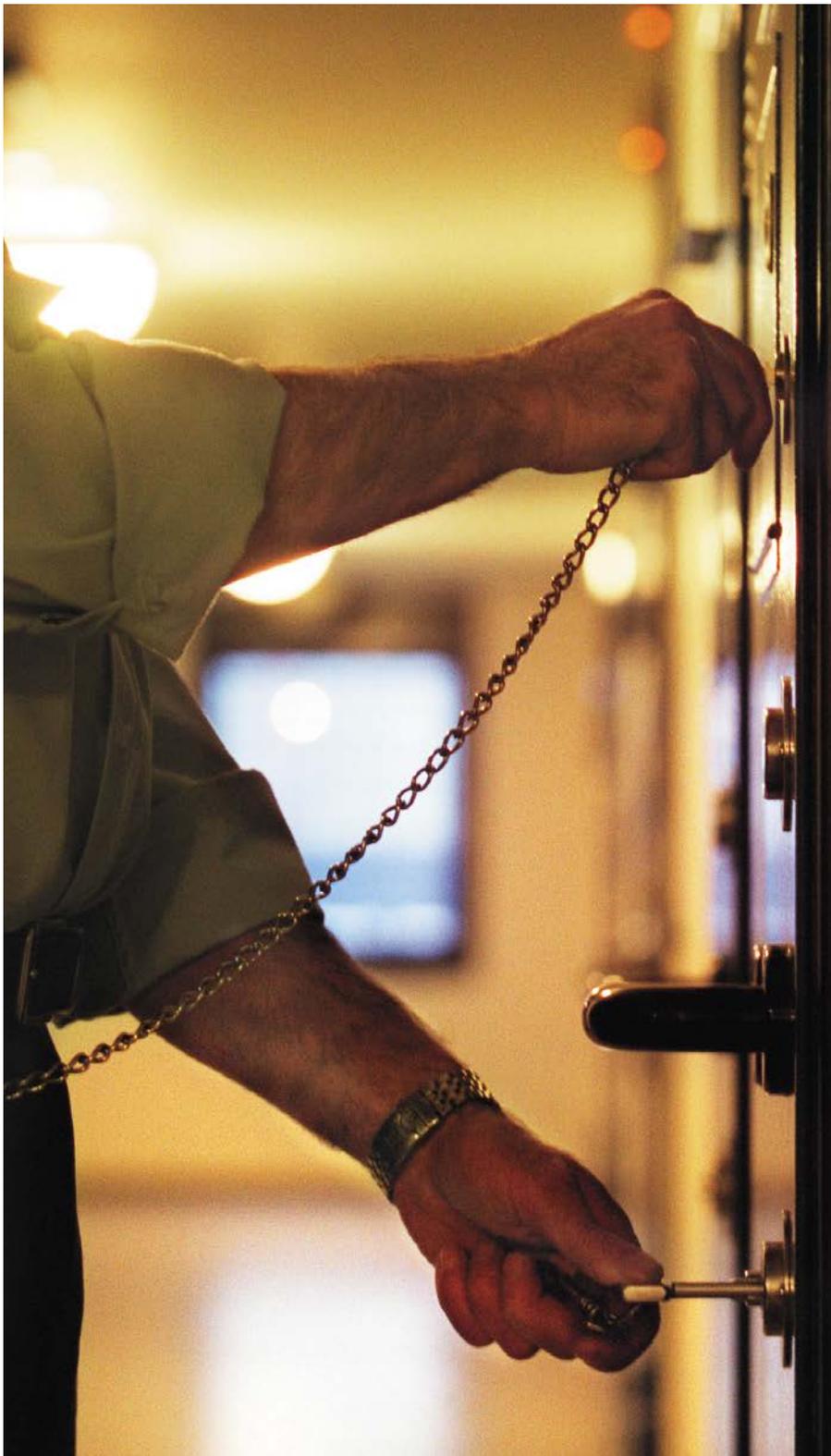
Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP), Fribourg

Depuis les attentats terroristes perpétrés dans plusieurs villes européennes et les voyages d'islamistes dans des zones en guerre et de conflits, la radicalisation et l'extrémisme violent sont aussi des sujets qui concernent les établissements de détention. Il s'agit de prévenir la radicalisation des prisonniers et la propagation d'idées extrémistes entre

codétenus. Le personnel pénitentiaire joue un rôle de premier plan à cet égard.

### Aspects ethnique et religieux dans l'exécution des peines

Les prisonniers musulmans ne constituent pas un phénomène nouveau dans les établissements suisses de détention. Bien connue du personnel pénitentiaire, cette population carcérale représente une part de plus de 70% des détenus d'origine étrangère. Dès leur formation de base de deux ans, les futurs agents se familiarisent avec les caractéristiques ethniques et religieuses des détenus. Après les attentats des années 2015-2016 qui ont eu lieu en France et en Belgique, le risque potentiel que constituent les prisonniers condamnés pour radicalisation et extrémisme violent est connu, de même que le risque de radicalisation en prison. Le Centre suisse de compé-



Le personnel pénitentiaire joue un rôle clé dans la prévention de la radicalisation en milieu carcéral.

tences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP) a donc offert dès 2016 aux agents de détention en

contact direct avec des prisonniers un cours de sensibilisation sur le thème «djihadisme/radicalisation». Le but pre-

mier était d'expliquer le phénomène aux participants. Quand bien même ces derniers ne sont de fait guère confrontés à des cas réels dans leur travail quotidien, on a constaté avec les premières volées que la thématique et les dangers qui peuvent en résulter les intéressaient. En outre, on cherchait depuis un certain temps les moyens de mettre en œuvre concrètement les connaissances acquises au sein de différentes institutions de privation de liberté organisées sur le modèle fédéraliste. L'idée d'une offre de formation plus axée sur la pratique s'est donc imposée.

En parallèle, le Réseau national de sécurité (RNS) a publié le 4 décembre 2017 le plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent (PAN). Sur les 26 mesures prévues dans ce cadre, certaines concernent aussi la formation et la formation continue des professionnels, notamment le personnel des établissements de détention :

*Les offres de formation et de perfectionnement permettent à des professionnels de se confronter au thème de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Ils sont sensibilisés pour identifier suffisamment tôt les signes et les risques d'une radicalisation et agir en conséquence afin d'empêcher une radicalisation croissante et, le cas échéant, savoir comment s'y prendre avec des personnes éventuellement radicalisées.<sup>1</sup>*

### Personnel pénitentiaire bien formé – clé du succès

Le nouveau module consacré au thème «Radicalisation/extrémisme : détecter, comprendre, agir» traite les questions suivantes :

- Comment les agents de détention peuvent-ils identifier le positionnement de type radical-islamiste chez les détenus et les distinguer d'une pratique religieuse rigoureuse ?
- Quelles sont les attitudes ou caractéristiques qui dénotent une radicalisation ?

1 PAN, mesure 2

- Comment dois-je me comporter à l'égard de détenus radicalisés ?
- Quels sont les moyens de prévention et de déradicalisation possibles ?

En vertu de l'art. 74, al. 1, du Code pénal suisse (CP), le mandat confié au personnel pénitentiaire compte plusieurs éléments :

*L'exécution de la peine privative de liberté doit améliorer le comportement social du détenu, en particulier son aptitude à vivre sans commettre d'infractions. Elle doit correspondre autant que possible à des conditions de vie ordinaires, assurer au détenu l'assistance nécessaire, combattre les effets nocifs de la privation de liberté et tenir compte de manière adéquate du besoin de protection de la collectivité, du personnel et des codétenus.*

Le personnel est donc chargé d'assurer assistance et sécurité. Quelles que soient leur origine, l'infraction qu'ils ont commise et leur personnalité, les détenus doivent être traités avec respect et dans la dignité humaine. Pour ce qui est des prisonniers de religion musulmane, la pratique religieuse doit pouvoir prendre place pendant le temps de détention. En conséquence, la plupart des établissements pénitentiaires servent les repas en cellule pendant le mois du Ramadan pour permettre aux personnes musulmanes de respecter le jeûne si elles le souhaitent. Très souvent aussi les détenus sont autorisés à faire la prière du vendredi et à entretenir des contacts réguliers avec un imam.

Il s'agit en même temps de garantir la sécurité à l'intérieur des murs de la prison et notamment de protéger les détenus des conséquences liées à la privation de liberté. Ceci comprend par exemple la protection des détenus contre les actes d'agression commis par d'autres détenus. Se voir privé de liberté constitue toujours une atteinte profonde dans la vie d'un être humain et peut fragiliser le détenu au point de le rendre réceptif à des offres qui pré-

### Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP)

Le Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP) a été mis sur pied en 1977 dans le but d'assurer la formation et la formation continue requises. Pendant les deux ans de formation de base, les agents acquièrent les compétences techniques, personnelles et sociales nécessaires pour assister, accompagner et surveiller les personnes condamnées pendant la durée de leur détention. La formation se termine par l'examen professionnel fédéral. En outre, le personnel pénitentiaire dispose d'une large offre de formation continue couvrant de nombreux thèmes en lien avec leur travail quotidien. Les cadres ont la possibilité d'accomplir une formation spécialisée de deux ans qui les mène à l'examen

professionnel fédéral supérieur d'expert/experte en management du domaine des privations de liberté.

Le CSFPP est en cours de réorganisation. Au deuxième semestre 2018, son offre de formation et de formation continue sera intégrée en tant que domaine de prestation propre au Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP). Le processus d'intégration concernera aussi les domaines Formation dans l'exécution des peines (Fep), Santé Prison Suisse (SPS) et Monitoring capacité. Seront également proposés deux nouveaux domaines de prestation : orientation délit / orientation risque, et sécurité. A noter aussi qu'un groupe de réflexion sera mis sur pied.

tendent l'aider mais qui en réalité exploitent sa vulnérabilité. Aussi la religion apparaît-elle comme un recours efficace pour se confronter à ses actes et pour mieux vivre le temps passé en détention. L'emprisonnement a un effet déstabilisant et peut rendre les détenus plus perméables à l'endoctrinement. Les enquêtes sur les attentats commis à la rédaction du magazine satirique Charlie Hebdo et dans un supermarché casher début 2015 à Paris ont montré que les instigateurs s'étaient connus pendant leur séjour en prison, au cours duquel ils avaient subi un endoctrinement ciblé et eu des contacts avec des cercles islamistes.

### Objectif de la nouvelle offre de formation continue

Le nouveau module consacré au thème «Radicalisation / extrémisme» n'a pas pour objectif de faire des agents de détention des experts en la matière ni de les faire suspecter sans distinction tous les détenus musulmans ou de

chercher convulsivement les indices d'une possible radicalisation. Le cours entend plutôt offrir aux participants un soutien dans leur rôle d'encadrants et de personnes de référence importantes pour les détenus, leur conférer de l'assurance dans le contact avec les prisonniers musulmans et leur apprendre à observer correctement de sorte à détecter les indices d'une radicalisation et à empêcher sa propagation entre détenus.

Pour organiser ce nouveau cours de formation continue, le CSCSP a fait appel à la section de prévention de la police cantonale de Zurich qui collaborera dès l'automne 2018 avec un professionnel praticien issu de l'exécution des peines. Le centre a trouvé là – il en est convaincu – un partenaire compétent pour traiter cette thématique complexe et pluridimensionnelle.

Informations complémentaires sur les offres de formation : [www.prison.ch](http://www.prison.ch) → Formation et examen → Formation continue

**Changement à la direction de la PSC**

Monsieur **Martin Boess**, qui a créé et dirigé pendant 13 ans la Prévention Suisse de la Criminalité, a quitté ses fonctions à la fin juillet 2018



pour se réorienter professionnellement. La nouvelle interlocutrice de la PSC est Madame Chantal Billaud, jusqu'à présent suppléante de la direction. Elle peut compter sur une équipe chevronnée. Nous déplorons le départ de Martin Boess, à qui nous adressons nos plus vifs remerciements. Nous lui souhaitons le meilleur pour son avenir professionnel et privé.

**Réunion d'experts****Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent**

Mise sur pied par le Réseau national de sécurité (RNS) et la Prévention Suisse de la Criminalité, cette réunion d'experts s'adresse à toutes les personnes qui peuvent être confrontées dans le cadre de leur activité professionnelle, tant en milieu scolaire qu'extra-scolaire, à des cas possibles de radicalisation ou qui encadrent et suivent des personnes radicalisées (assistants

sociaux à l'école ou auprès de jeunes, corps enseignant, directions d'établissements scolaires, policières et policiers, services spécialisés communaux et cantonaux, collaborateurs d'organisations de la société civile). La réunion aura lieu le 14 novembre 2018 à l'Eventfabrik de Berne. Elle est l'occasion de faciliter la mise en réseau et l'échange entre personnes concernées.

**Projet de recherche****L'extrémisme politique parmi les jeunes en Suisse : ampleur et facteurs explicatifs**

A l'heure actuelle, peu d'études traitent de l'ampleur des positions et des orientations politiques extrêmes des jeunes en Suisse et des facteurs influençant l'affiliation à de tels mouvements. Le projet de recherche mené par la ZHAW en coopération avec la Hes-so de Fribourg s'appuie sur un modèle théorique d'explication de l'extrémisme politique pour analyser la présence et les facteurs explicatifs de trois formes d'extrémisme chez les adolescents: l'extrémisme de droite, l'extrémisme de gauche et l'extrémisme islamiste.

Le projet n'entend pas seulement livrer des enseignements sur la diffusion de positions et d'orientations extrêmes chez les jeunes, mais permettre aussi pour la première fois d'appréhender

l'extrémisme et ses facteurs explicatifs selon une grille de lecture transversale qui identifiera les divergences et similitudes entre les trois formes d'extrémisme analysées. Le projet a également pour objectif de contribuer au développement d'instruments de mesure applicables en sciences sociales afin de détecter l'extrémisme de gauche ainsi que l'extrémisme islamiste, une échelle mesurant l'extrémisme de droite existant déjà. L'analyse des facteurs explicatifs, en particulier, permettra d'améliorer les programmes de prévention et de mettre au point de nouvelles mesures ciblées.

**Equipe de projet (coopération ZHAW avec la Haute école spécialisée de Fribourg HETS-FR) :**

Patrik Manzoni (ZHAW), Dirk Baier (ZHAW), Sandrine Haymoz (HETS-FR)

**Collaborateurs scientifiques :** Maria Kamenowski (ZHAW); Cédric Jacot (HETS-FR)



Zürcher Hochschule  
für Angewandte Wissenschaften

Soziale Arbeit

Pour plus d'informations : [https://www.zhaw.ch/no\\_cache/de/forschung/forschungsdatenbank/projektdetail/projektid/1379/](https://www.zhaw.ch/no_cache/de/forschung/forschungsdatenbank/projektdetail/projektid/1379/)

**SKPPSC**

Prévention Suisse de la Criminalité  
Maison des cantons  
Speichergasse 6  
Case postale  
CH-3001 Berne

[www.skppsc.ch](http://www.skppsc.ch)